

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2023

Plan de cours
SIP3001 Préparation de stage, groupe B
11 septembre au 22 décembre 2022
Lundi de 8:30 à 11:30

Groupe B : Sophie Allard
Groupe C : André Boisjoly
Groupe D : Claudine Gagnon
Groupe E : Éric Lapenna

Descripteur du cours

L'étudiant(e) doit entreprendre les démarches nécessaires à la réalisation de son projet de stage pratique. Il ou elle doit formuler des objectifs personnels et rédiger un contrat pédagogique.

Objectifs du cours

L'étudiant(e) doit faire toutes les démarches nécessaires et les travaux personnels qui lui permettront de faire le choix définitif d'un milieu de stage.

Objectifs généraux

- Il (elle) doit revoir, compléter ou acquérir les connaissances théoriques jugées nécessaires à la compréhension du milieu qu'il a choisi.
- Il (elle) doit compléter sur le terrain, les démarches d'information et de sensibilisation à la pratique propre au milieu choisi (politiques, organisation, procédures...).
- Il (elle) doit formuler des objectifs d'apprentissage sur le plan académique et personnel, de façon à ce qu'ils soient observables et mesurables.

Objectifs spécifiques

L'étudiant(e) exprime les motivations qui l'amènent à ce choix de stage.

- Il (elle) planifie et actualise ses rencontres avec le (la) superviseur(e) et son

- enseignant(e).
- Il (elle) planifie le contenu de ses présences dans le milieu choisi.
 - Il (elle) rédige son contrat pédagogique et obtient l'approbation de son enseignant(e) de stage et son (sa) superviseur(e) de milieu. Il (elle) signe son contrat pédagogique et le fait signer par son enseignant(e) de stage et son (sa) superviseur(e).
 - Il (elle) s'implique activement dans une démarche de dialogue avec ses collègues durant tout le processus de préparation.
 - Il (elle) réalise les lectures en lien avec son milieu de stage.

Approches pédagogiques

Visites dans le milieu de stage choisi (2 à 3 rencontres). Observations, questions et cueillette de documents via des rencontres en personnes ou des rencontres virtuelles (transmissions électroniques des documents).

Rencontres préparatoires avec le (la) superviseur(e) et l'enseignant(e) de stage.

Participation active à l'atelier de préparation de stage avec les autres étudiant(e)s.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Métatexte **15%**

Rédaction d'un texte réflexif visant la validité de votre choix de carrière. Il s'agit d'une prise de conscience des diverses dimensions de votre identité professionnelle face à vos savoirs.

Portfolio **15%**

Document comprenant votre curriculum vitae, une bonne lettre de présentation ainsi que tout autre document réalisé et choisi par vous au cours de votre cheminement : articles, travaux de session, conférences etc. et dont vous êtes particulièrement satisfait(e) et qui est porteur de sens.

Contrat pédagogique **30%**

Compléter les trois parties du contrat pédagogique selon le modèle du cahier du stagiaire en répondant aux questions sur 1. Les objectifs de stage, 2. Le projet de stage en tant que tel et 3. L'encadrement pédagogique et les modalités pratiques de supervision.

Appropriation du milieu de stage **20%**

Rédiger un rapport pour chacune des visites en complétant les 2 sections suivantes :

- 1) La préparation de la rencontre, le contenu des observations, et l'information recueillie.
- 2) Auto-évaluation de cette activité (utilité de chaque visite).

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Métatexte	15 %	2 octobre 2023
2. Porfolio électronique	15 %	30 octobre 2023
3. Contrat pédagogique*	30 %	11 décembre 2023
4. Visites de son milieu de stage (rapports)	20%	11 décembre 2023
5. Participation aux discussions et présentation orale	20%	11 & 18 décembre 2023

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

**Tous les cours se déroulent en présence, sauf indication contraire. Veuillez noter que le déroulement des cours peut changer en cours de session selon l'avancement des étudiants. Les dates de remises de travaux demeurent toutefois les mêmes mais l'enseignant(e) peut repousser la date pour les rapports de visite et le contrat pédagogique, au besoin.*

11 septembre

Présentation du cours, déroulement du trimestre, des attentes et des évaluations. Le répertoire des stages. Tour de table et présentations. Consignes du métatexte et du portfolio.

18 septembre (local B-4205, Pavillon Jean-Brillant, pour les 4 groupes)

La création d'un CV professionnel par les Services à la vie étudiante (SVÉ)

25 septembre (local B-3240, Pavillon Jean-Brillant, pour les 4 groupes)

Atelier sur l'entrevue d'embauche par les Services à la vie étudiante (SVÉ)

2 octobre (local B-4345, pavillon Jean-Brillant, pour les 4 groupes)

REMISE DU MÉTATEXTE

Présentation des stages disponibles à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et d'autres milieux (à déterminer)

9 octobre

Congé universitaire (Action de grâce)

16 octobre – Semaine de relâche

23 octobre (local B-4215, pavillon Jean-Brillant pour les 4 groupes)

Présentation des projets de stages des différents milieux de pratique offerts à l'hiver 2023

REMISE DU PORTFOLIO

30 octobre

Tour de table. Le contrat pédagogique. Les objectifs de stage. Rapport de visites des milieux de stage.

6 novembre – sur le terrain

Recherche/visite d'un milieu de stage.

13 novembre – sur le terrain

Recherche/visite d'un milieu de stage.

20 novembre

Tour de table. Retour sur le contrat pédagogique, les objectifs de stage et le rapport sur les visites dans votre milieu de stage. Les exigences de la présentation orale.

27 novembre – sur le terrain

Recherche/visite d'un milieu de stage.

4 décembre – sur le terrain

Recherche/visite de votre milieu de stage. Signature de contrats de stage dans vos milieux respectifs.

11 et 18 décembre

Exposés oraux en classe. Remise des **rapports de visites (11 décembre)** et des **contrats pédagogiques (11 décembre)**

Lectures obligatoires et références bibliographiques

La trousse de stage. B.Sc. Sécurité et études policières, École de criminologie. Automne 2020

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de l'enseignant(e). L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.